

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2014-08

Objet : Approbation du compte de gestion 2013

L'an deux mille quatorze, le 21 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président ~~La précédente séance prévue le 12 février avait été annulée faute de quorum suffisant.~~

Séance du 21 février 2014

Date de convocation :
Le 13 février 2014

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Vote pour : 7
Vote contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de Séance :
Mme Elisabeth CLAUZIER

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc ZANETTO**, Rapporteur du budget ; **M. Christian DURAND**, Conseiller syndical ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical Suppléant de Mme Chantal EYMEOD ; **M. Michel BAUDRY**, Conseiller syndical Suppléant M. Jean Pierre GANDOIS ; **Mme Elisabeth CLAUZIER** Conseiller syndical suppléant de Mme Catherine SAUMONT ; **M. Daniel BOSQUET** conseiller syndical de Mme Valérie GRENARD

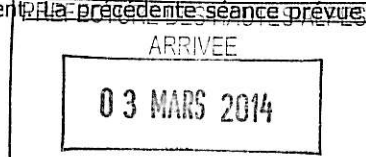
Etaient représentés :

Mme Chantal EYMEOD par Monsieur Marc AUDIER ; M. Jean Pierre GANDOIS par Monsieur Michel BAUDRY ; Mme Catherine SAUMONT par Mme Elisabeth CLAUZIER

Etaient invités : Mme Jessica GUILLARD Conseiller municipal de Chorges ; Mme Laurence CRISCUOLO

Etaient excusés :

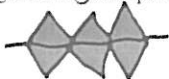
Les conseillers syndicaux suivants : M. Jean Marie BERNARD, M. Guy BLANC, M. Joël BONNAFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Roger DIDIER, M. Christian GRAGLIA, M. Jean Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI.
M. Joël GIRAUD député des Hautes Alpes, M. Gilles COLLAIRE (CG 05), M. Yvan CHAIX (CG 05), Mme Nathalie FAURE BRAC (CDT 05)



Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, déclarent :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Percepteur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après s'être assurés que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;



que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 21 février 2014 :

- **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2013 dressé par Monsieur le Trésorier d'Embrun-Savines le Lac.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,



Victor BERENGUEL